



ADAMA

AIDE AU DÉVELOPPEMENT À MADAGASCAR ET AU MALI

Octobre 2016

Chères amies, Chers amis,

Douloureux été pour notre association puisqu'après le brusque départ, en juillet, d'Alice, l'épouse d'André Julian, ce fut en août celui, éprouvant, d'Albert, le frère cadet du Père Estrade et en septembre, celui, brutal, de Daniel, notre bien-aimé vice-président. Beaucoup savent tout ce que représentait « Dan » : fidélité, disponibilité, générosité, discrétion, affection...et puis ce délicieux sens de l'humour qui permet de toujours prendre au sérieux ce que l'on fait sans jamais se prendre au sérieux soi-même... Une sorte de distance bienveillante qui rend encore plus chaleureuse la proximité. Aujourd'hui, Daniel prend un peu plus de distance...mais sa proximité avec nous restera forte et nous ferons tout pour la maintenir.

En revanche, nous avons prévu une grande fête en novembre pour nos 20 ans d'existence: nous ne ferons pas la fête mais nous continuerons simplement. Comme tous les trois l'auraient souhaité. Et pour montrer à Daniel – c'est lui qui l'aurait dit – que nous gardons le "punch"!



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Samedi 26 novembre à 19^h
suivie du verre de l'amitié



VENTE D'ARTISANAT
Samedi 26 novembre de 15^h à 19^h
& Dimanche 27 novembre de 10^h à 13^h

Centre Paroissial de St Mandé
84, avenue du Général de Gaulle

Vente d'artisanat et Assemblée Générale donc le 26 novembre avec des produits frais (vanille, poivres, baies roses, cannelle, artisanat) et des nouvelles fraîches puisque nous serons juste rentrés de Madagascar.

Nous sommes en effet six à y partir (à nos frais bien sûr !) pour une visite de solidarité à nos amis. Et nous aurons la joie de retrouver à Manakara André et sa fille Chantal qui, malgré l'adversité, restent toujours aussi vigilants dans leur soutien au Centre AÏNA. Pendant ce temps, le Père Estrade, à qui j'ai rendu visite, nous soutiendra moralement et spirituellement dans la communion des vivants et des morts.



Pour son départ, nous avons offert à Daniel une corbeille d'hibiscus et de poinsettias. Le poinsettia, c'est la fleur de Madagascar et c'est la fleur de Noël, la fête de la naissance. Dans la tradition chrétienne, c'est le même nom qu'on donne au jour du grand voyage:

Dies natalis!

Bien amicalement à toutes et à tous.

**Pierre CHALVIDAN avec Dominique et tous les membres du Bureau :
André Julian, Xavier Petit, Françoise Flot, Patrice Guerrini, Guy Cochet**

PS: *Inévitable post-scriptum financier ! Comme d'habitude, il nous manque à ce jour un quart de notre budget prévisionnel soit 5000€. Merci donc aux retardataires de "se rattraper" !*

Nous joignons systématiquement un rappel de cotisation. Si vous nous l'avez déjà adressé, vous n'en tenez bien sûr pas compte. Avec toute notre gratitude.

Et encore un grand merci à Colette et Dan et à tous leurs parents et amis pour la belle offrande recueillie lors de la célébration.

Adama Président : Pierre Chalvidan
Siège social : Françoise FLOT 49, rue Jeanne d'Arc 94160 SAINT-MANDÉ
(33) 01 43 28 57 46 – FRFLOT@wanadoo.fr – <http://association-adama.net>

Appel à cotisation — 2016



AIDE AU DÉVELOPPEMENT À MADAGASCAR ET AU MALI



Compte tenu de la diversification de nos actions, nous vous offrons la possibilité d'affecter vos dons.

Pensez à la formule du prélèvement automatique mensuel ou trimestriel.

Elle est simple, permet d'étaler les contributions et nous garantit une stabilité.

Adama délivre des reçus fiscaux donnant droit à réduction d'impôts.

Cette réduction est égale à 66 % de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Pour exemple, lorsque vous donnez : 100€, il vous en coûte 34€ (60€ → 20,4€, 30€ → 10,2€)

MERCI de répondre dans les meilleurs délais et de joindre ce bulletin.

Chèque à l'ordre d'ADAMA à renvoyer à :

Françoise FLOT, 49 rue Jeanne d'Arc 94160 SAINT-MANDÉ

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement :

NOM / FAMILLE / INSTITUTION :

ADRESSE :

TEL :

EMAIL* :

J'adhère ou je renouvelle mon adhésion à l'Association ADAMA et verse:

30€ demi-tarif pour les étudiants 60€ 100€ **Autre :**

Je souhaite que ces sommes soient prioritairement affectées à :

- Fonctionnement ADAMA
- Centre de Promotion AÏNA à Manakara
- Aide aux Sans-Abri à Tananarive
- Aide à la Scolarisation des enfants du pays Dogon
- Sans précision particulière

Je ne renouvelle pas mon adhésion et ne souhaite plus recevoir les courriers d'ADAMA.

IMPORTANT !

Afin de réduire nos coûts de fonctionnement, nous adressons désormais par internet nos circulaires. Si vous souhaitez rentrer dans cette procédure d'envoi, merci de l'indiquer clairement avec votre adresse email lisiblement libellée, sinon merci de nous envoyer 3 timbres avec votre cotisation.

Fait à :

le :

Signature :